

Avis de mise à disposition du public Du Recueil des Actes Administratifs

Direction générale des services Mission Pilotage Stratégique Service de l'Assemblée

Conformément aux articles L.3131-1 et R.3131-1 code général des collectivités territoriales,

Le recueil des actes administratifs n°35 relatif à la séance publique qui s'est tenue le lundi 12 novembre 2018 est mis à la disposition du public à compter de ce jour.

Il peut être consulté au Service de l'Assemblée. (Bâtiment JK, bureau n°1603).

Affiché sur le panneau d'annonces officielles du Conseil départemental

Le

1 6 NOV. 2018

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général des services

Daniel Villessot